

**MARCHE DE REALISATION DES TRAVAUX D’AMENAGEMENTS SCENOGRAPHIQUES « CARTES IMAGINAIRES, IMAGINAIRE DES CARTES »**

**CADRE DE MÉMOIRE TECHNIQUE (CMT)**

Dans le cadre de leur réponse, les candidats doivent fournir un mémoire technique qui doit permettre à la personne publique de valider la pertinence de la réponse et de juger concrètement si cette dernière répond aux fonctionnalités, aux exigences et aux contraintes du cahier des charges.

Le candidat devra aller au-delà d’une simple redite du CCTP et développer sa réponse pour obtenir la note technique maximale.

Le mémoire technique **suivra** **obligatoirement** le plan suivant

**Sous critère 1 – Méthodologie de réalisation des travaux et respect du planning prévisionnel : 50%**

Le candidat exposera :

* Les principes de construction et finition des cimaises à hauteur variable ;
* La méthodologie d’adaptation des mobiliers réemployés ;
* Un planning prévisionnel détaillé par phase.

## Sous critère 2 - Qualité et organisation des moyens humains et matériels dédiés comprenant notamment l’expérience du chef de chantier envisagé, la fourniture des fiches techniques des matériaux : 35%

Le candidat précisera :

* Les profils des personnes affectées à la réalisation des prestations, par corps d’état ;
* Un organigramme du chantier ;
* La liste des effectifs affectés à chaque phase du planning ;
* Les fiches techniques des moyens matériels et équipements en atelier et sur chantier ;
* Les fiches techniques des matériaux utilisés.

**Sous critère 3 - Éco-responsabilité, qualité des produits et des matériaux, méthodologie (de la conception à la fin de vie du mobilier) : 15%**

Le candidat précisera :

* Le processus mis en place pour le recyclage des éléments scénographiques notamment les matériaux des cimaises construites à évacuer à l’issue de l’exposition dans une filière de recyclage et/ou de réemploi ;
* Un descriptif de l'optimisation des coûts de fabrication et de matière, économies d’énergie, qualité des produits et des matériaux, etc ;
* La liste de ses partenaires en charge du recyclage ou du ré-emploi. Le candidat doit indiquer la liste des associations, organismes ou prestataires de recyclage avec lesquels il travaille.

|  |
| --- |
| LISTE DES ASSOCIATIONS ou PRESTATAIRES DE RECYCLAGE |
| Cliquez ici pour taper du texte. |
| Cliquez ici pour taper du texte. |
| Cliquez ici pour taper du texte. |
| Cliquez ici pour taper du texte. |
| Cliquez ici pour taper du texte. |
| Cliquez ici pour taper du texte. |
| Cliquez ici pour taper du texte. |